

APPEL D'OFFRES

Soutien à la finalisation des projets d'établissements et services et préparation de la démarche d'évaluation

Date limite de réponse pour cet appel d'offres : 03 mai 2024

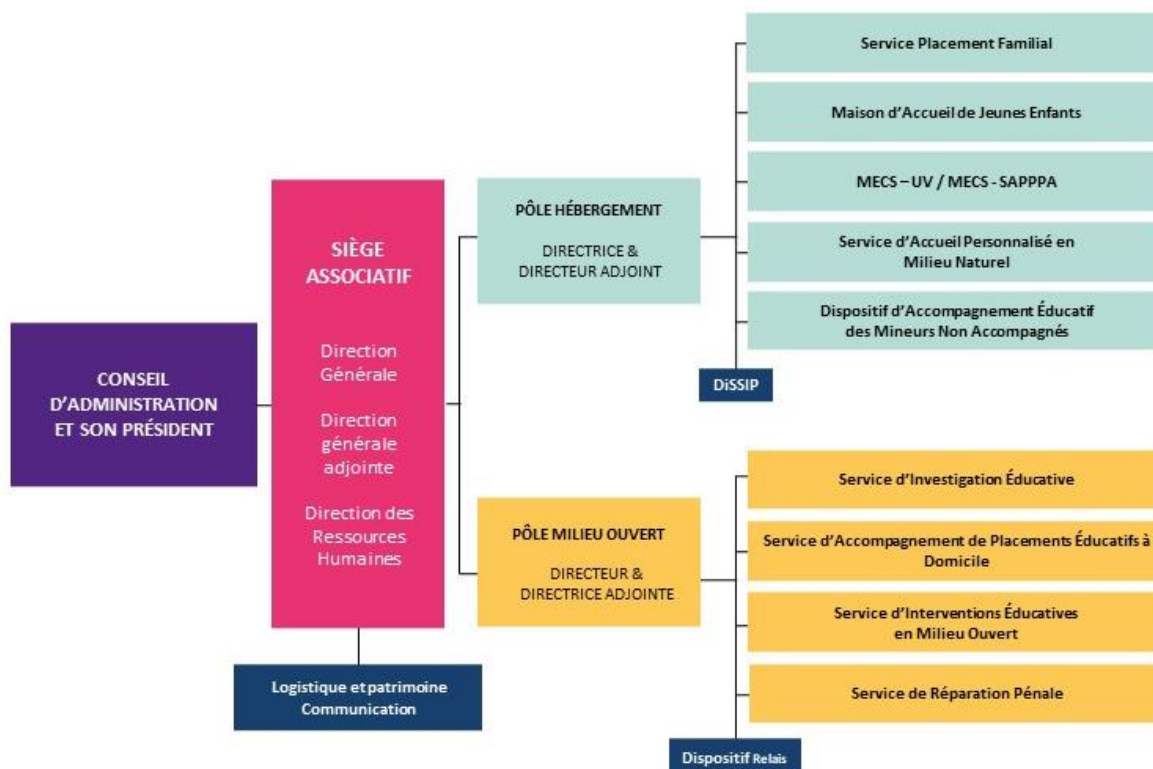
Présentation de l'association

La Sauvegarde 37 est une association loi 1901 qui a pour objet la protection et l'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes en danger physique, moral ou en risque de l'être. Elle œuvre également en faveur de l'enfance délinquante. Ses missions sont la prévention, la protection, l'éducation, l'insertion et le soutien.

Structurée en deux pôles, elle comprend neuf établissements et services, les services du siège et un dispositif en partenariat. Le pôle milieu-ouvert comprend : un service d'interventions éducatives en milieu-ouvert, un service d'investigation éducative, un service d'accompagnements de placements éducatifs à domicile et un service de réparation pénale. Le pôle hébergement regroupe : un service de placement familial, une maison d'accueil de jeunes enfants, des maisons d'enfants à caractère social, un service d'accueil personnalisé en milieu naturel, un dispositif d'accompagnement éducatif des mineurs non accompagnés.

Ses différentes structures, habilitées justice au titre de l'assistance éducative et/ ou de l'aide sociale à l'enfance, sont financées par dotation, prix de journée ou à l'acte par les conseils départementaux et la protection judiciaire de la jeunesse.

Chaque année, la Sauvegarde accompagne environ 1 300 enfants avec le concours de 259 professionnels et 40 bénévoles.



Description de la mission

Révision des projets d'établissements et de services

Une démarche de révision des projets des services et établissements est engagée en quatre étapes : cadrage, diagnostic, participation des professionnels et des personnes accompagnées, formalisation et mise en œuvre. L'échéance de promulgation des projets est fixée à la fin d'année 2024.

Le rôle de l'intervenant sera d'apporter un appui opérationnel aux directions de pôles sur l'animation des comités de pilotage et la rédaction des projets en conformité avec les évolutions réglementaires et selon la conception déterminée par le comité de direction.

Préparation des évaluations

En conformité avec la planification des évaluations déterminées par les ACT, des services associatifs seront évalués en 2025. L'intervenant, en collaboration étroite avec les directions et la direction générale appuiera la préparation des évaluations sur la base de l'autoévaluation HAS.

Outre la réalisation de l'autodiagnostic, l'intervenant proposera des adaptations du fonctionnement et de la démarche de manière à favoriser la démarche qualité et à faciliter les futures évaluations des autres services.

Modalités d'intervention

Les interventions seront déterminées en lien avec la direction générale et les directions de pôle sur la base de 21 journées réparties entre mai et décembre 2024.

Compétences et savoir - être attendus

- ✓ Maîtrise du référentiel d'évaluation HAS
- ✓ Expérience de rédaction de projet d'ESSMS dans une démarche participative
- ✓ Connaissance de la protection de l'enfance et des environnements associatifs
- ✓ Qualités rédactionnelles
- ✓ Animation de réunions de travail